

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 23

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 23

Lausanne, 4 Décembre 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — Anvers et ses nouvelles fortifications. — II. — Guerre d'Amérique. — Répartition de l'armée fédérale (*suite*). — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport sur la guerre d'Amérique. 4^e feuille.

ANVERS ET SES NOUVELLES FORTIFICATIONS.

II.

(*Suite.*)

Le rempart du fort suit le contour du trapèze ainsi décrit. Une face rectiligne, normale à la direction de l'attaque, constitue le front de tête. Elle a son fossé, de 50 mètres de large, battu par une caponnière casematée, que l'on a cherché à rendre aussi résistante que possible. Un masque en terre à son saillant protège les merlons des embrasures des coups d'enfilade et d'une partie des feux obliques de l'attaque, par l'adjonction de deux oreillons, qui débordent de chaque côté l'alignement des embrasures. Des six pièces que renferme chaque face de la caponnière, deux sont en outre destinées à recevoir une protection spéciale sous forme d'une armature en fer, analogue à celle des vaisseaux cuirassés, et couvrant le parement extérieur de leur casemate. On pourra compter jusqu'à la dernière heure sur le jeu ininterrompu de ces deux pièces pour battre les abords de l'escarpe. La gorge de la caponnière est séparée, par un fossé de cinq mètres, du rempart qui a environ neuf mètres de hauteur au-dessus du sol naturel. Le parapet a huit mètres d'épaisseur et le terre-plein quinze mètres de largeur. Au milieu du front cette largeur est augmentée jusqu'à vingt-deux mètres, pour servir de couverture aux abris voûtés, destinés à préserver la garnison des effets d'un bombardement lointain. Ces logements à l'épreuve ont, comme dans l'enceinte, des déve-